



REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

015320

N° MSAS/DGS/DP



*Ministère de la Santé  
et de l'Action sociale*

Dakar, le 19<sup>1</sup> DEC. 2013

*Le Ministre*

**Objet :** Eclaircissement requis pour la demande de soutien aux nouveaux vaccins

**Monsieur le Responsable,**

Suite à la demande d'éclaircissement adressée au pays après l'examen de notre dossier de soumission par le comité indépendant, nous apportons les réponses suivantes :

- concernant le projet de démonstration pour le HPV : l'introduction du vaccin n'est pas considérée comme un projet de recherche. Il s'agit d'un programme géré par le Gouvernement dans quelques districts, pour étudier les modalités de cette introduction, et à partir des leçons apprises, élaborer un plan de mise à l'échelle nationale ;
- concernant le vaccin contre les rotavirus : le pays maintient son choix pour le rotarix et accepte de reculer l'introduction jusqu'en novembre 2014. Dans ce cas, la cible pour 2014 sera de 90357 enfants ;
- concernant l'utilisation des ressources pour les formations et la communication pour l'introduction de la deuxième dose de rougeole-rubéole et du rotarix, vous trouverez en annexe les budgets détaillés ;
- pour ce qui est de l'inventaire de la logistique vous trouverez également en annexe le rapport de l'inventaire et la mise à jour du plan de réhabilitation.

Veillez croire, **Monsieur le Responsable**, à l'expression de ma considération distinguée.

Au

**Docteur Dörte Petit  
Responsable du Sénégal  
Gavi-Alliance**

- DAKAR -

Pour le Ministère de la Santé  
et de l'Action Sociale  
et par Délégation  
Le Secrétaire Général



**Moussa MBAYE**